

École Ida Grinspan, Sompt

École Louis Bineau, Maisonnay

Objet : réouverture des écoles

Chers parents,

Tous les enfants sont amenés à reprendre l'école le 12 mai sur la base du volontariat des parents.

Les dernières informations officielles que nous avons concernant la réouverture des écoles le mardi 12 mai sont les suivantes :

- le nombre d'élèves ne dépassera pas 15 élèves par classe. Les groupes classes pourraient être mélangés pour respecter cela.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire. Il l'est pour les personnels.
- Les gestes barrière, la distanciation physique d'un mètre, la désinfection des locaux... devront être mis en place, en classe mais aussi dans la cour, lors du temps méridien..., en suivant le protocole sanitaire défini par l'Éducation Nationale que nous allons recevoir très prochainement. Malgré tous nos efforts, nous ne pourrons vous assurer des rapprochements entre enfants (surtout pour les plus jeunes) mais nous ferons le maximum pour gérer cette distanciation.
- L'accompagnement des élèves dans la classe par les parents sera interdit pour les maternelles.
- La continuité pédagogique sera assurée pour les enfants qui resteront à la maison.
- La Communauté de Communes **devrait** maintenir le service de cantine, de garderie et de certaines lignes de bus mais nous n'avons pas de précisions sur le plan adopté (plusieurs services ou repas dans la classe ?). Une garderie devrait être mise en place par la CCMP dans le cas où les groupes dépasseraient 15 élèves, pour accueillir les élèves qui ne seraient pas en classe. Tout cela dans le respect des gestes barrière...
- Nous aurons besoin de réquisitionner toutes les pièces de l'école pour faire classe afin de respecter la distanciation, il peut s'agir du dortoir... Aussi, nous ne pouvons pas vous assurer la sieste des PS comme elle avait lieu avant la fermeture (siestes « en décalé » ou pour certains seulement ?).

Pour organiser tout cela nous avons besoin de recenser le nombre d'enfants susceptibles de revenir à l'école le 12 mai.

Ainsi, pourriez-vous répondre très rapidement, par retour de mail, à la question suivante (en précisant le nom et prénom de votre enfant) svp ? Nous savons que ce choix est difficile. Celui-ci pourra évoluer, certainement chaque semaine au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire...

Votre enfant sera-t-il présent à l'école la semaine du 12 mai ?

Vos réponses permettront de définir un plan précis, qui sera conclu le 7 mai. Vous pouvez nous envoyer par mail toutes vos questions.

En vous remerciant par avance,

Les directrices du RPI Sompt Maisonnay